

## Patrick SALEZ, Expert Fonds Européens, Team-Europe en politiques territoriales



Ancien fonctionnaire de la Commission européenne où il a travaillé dans plusieurs Directions Générales, toujours dans le domaine de la conception et de la coordination des politiques, Patrick SALEZ est spécialiste des politiques territoriales européennes et de leur gouvernance. Membre du réseau Team-Europe, il effectue des conférences et des analyses dans ses domaines de compétence : politique régionale, PAC et développement rural, politique climatique et impact des accords commerciaux. Il est également enseignant-chercheur à l'université et apporte son appui aux collectivités territoriales.

### - Pourquoi avoir accepté de participer aux EGPP 2018 ?

*La première raison de ma participation tient à l'objet de ces EGPP. Territoires de projets ou projets de territoires, le thème fournit l'occasion de revisiter l'action partagée de l'Europe dans les territoires. Il est essentiel pour leur développement au service de la transition écologique, leur innovation et leur cohésion. Les sessions et les ateliers ont été bien ciblés dans ce sens.*

*La seconde raison en est le positionnement de ces EGPP dans l'Agenda européen. Les territoires se mobilisent aujourd'hui pour peser dans le débat européen sur le contenu et les méthodes des futurs projets territoriaux post-2020 et chacun doit nourrir leurs réflexions et les aider à préparer leur argumentaire dans ce sens.*

*La troisième raison concerne plus spécifiquement la gouvernance des fonds européens et des projets territoriaux en France. Le débat s'annonce vif entre les régions désireuses de plus de décentralisation (en particulier sur le FEADER) et un Etat trop attaché au maintien de son pouvoir dans les territoires. Une gestion efficace des projets passe par sa proximité renforcée avec les régions et les entités infra-régionales partenaires.*

### - Quelle plus-value des Territoires de projets dans le développement local ? Quel avenir ?

*La plus-value des territoires de projets des Pays dans la gestion des fonds européens est double:*

- les Pays constituent l'échelle adéquate pour mener à bien des projets de territoires engageant une coopération et des partenariats efficaces au sein des bassins de vie et, plus spécifiquement, entre zones rurales et urbaines;*
- les Pays ont capitalisé une longue pratique du développement local et de la méthode LEADER qui peut être utile à d'autres types de territoires.*

*La place des territoires de projets des Pays dans la future programmation devrait être à la hauteur de la nécessité de résoudre les fractures territoriales et d'assurer plus d'alliance entre territoires. Un dialogue territorial devrait être mis en place entre les Régions, les entités administratives infra-régionales et les territoires fonctionnels à toutes les étapes de la programmation. Il devrait débiter dès l'élaboration du document stratégique français, le CGET se donnant le temps et les moyens de faire remonter les besoins des territoires et de les arbitrer dans la concertation. Ce dialogue structuré et cette concertation permanente entre toutes les mailles, au service de grands objectifs communs, est ce que j'appelais "Pacte territorial" lorsque j'œuvrais à Bruxelles en faveur de cet enjeu fondamental que constitue la cohésion territoriale.*